



# DÉDESC~ONG

Développement Durable, Economique et Socio - Culturel

N° enregistrement : 2013/008/PDBASG/SAG/DASCCS, du 21 Février 2013

☎ : (229) 23101518 / 97603539 / 95492127 / 95553581 ; ✉ : 03 BP 153 Parakou, Bénin

✉ : del@descng@yahoo.fr



REPUBLIQUE DU BENIN

.....

## ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE, ECONOMIQUE ET SOCIO-CUTUREL (DéDESC ONG)

\*\*\*\*\*

### PROJET D'INTEGRATION REGIONAL DE VULGARISATION ET /ADOPTION DU SYSTEME DE RIZICULTURE INTENSIF (SRI) DANS 4 PAYS WAAPP (BENIN, TOGO, BURKINA-FASO ET NIGER)

### RAPPORT DE L'ATELIER REGIONAL DE FORMATION DES RIZICULTEURS, JEUNES CHAMPIONS ET TECHNICIENS SUR LE SYSTEME DE RIZICULTURE INTENSIF (SRI)



Antonin AKIYOKO & Ir. Lionel AYEDEGUE

Septembre 2015

## **TABLES DES MATIERES**

Introduction .....	3
1. Objectifs de l'atelier .....	4
2. Résultats attendus .....	4
3. Méthodologie.....	4
4. Déroulement de l'atelier de formation.....	5
4.1. Cérémonie d'ouverture officielle .....	5
4.2. Présentation des participants et recueil de leurs attentes .....	6
4.3. Communications introductives .....	7
4.4. Test sur la connaissance ou non du SRI par les producteurs.....	7
4.5. Présentation des modules de formation .....	8
4.6. Conclusions et recommandations .....	13
5. Clôture de la formation.....	14
<b>ANNEXE .....</b>	<b>16</b>
<b>1- Liste de présence des participants à l'atelier</b>	
<b>2- Programme adopté de l'atelier</b>	
<b>3- Termes de références des groupes de travail</b>	
<b>4- Résultat des travaux de groupe</b>	
<b>5- La feuille de route des activités</b>	

## Introduction

Le Système de Riziculture Intensif (SRI) développé à Madagascar dans les années 1983-1984 par le Père Henri de Laulanié, Ingénieur Agronome Français, est un ensemble de pratiques culturales respectueuses de l'environnement, permettant d'améliorer nettement les rendements ; lorsque le SRI est suivi rigoureusement, cela peut conduire à des rendements de l'ordre de 8 à 15 tonnes à l'hectare. Le SRI est une innovation qui change les pratiques classiques et apparaît dès lors comme un outil efficace de promotion de la sécurité alimentaire et d'impulsion du développement économique du Bénin. En effet, le SRI est une innovation qui change les pratiques classiques de la riziculture en permettant notamment aux plants de riz de mieux exprimer leur potentiel de production. En terme pratique, il s'agit de produire le riz avec moins de semences, d'eau, et d'engrais, sur un sol riche en matière organique et bien aéré.

Un projet régional commissionné, intitulé "Développement et diffusion à grande échelle du Système de Riziculture Intensive (SRI) en Afrique de l'Ouest", fut soumis au CORAF/WECARD par le CNS-RIZ/WAAPP, à la demande des pays couverts par le PPAAO/WAAPP, a été approuvé et officiellement lancé en juillet/août 2013 à Saly au Sénégal. Lors de l'atelier de démarrage de ce projet tenu au centre Songhaï à Porto-Novo (Bénin) la Coordination Régionale CNS-Riz/WAAPP et SRI-RICE de Cornell ont suscité l'élaboration du *présent Projet d'intégration régionale de vulgarisation et /adoption du Système de Riziculture Intensive (SRI) dans 4 pays WAAPP (Bénin, Togo, Burkina-Faso et Niger)* par l'ONG DéDESC.

Ce projet régional sur le SRI, est une initiative jeune d'intégration régionale, impliquant 4 jeunes des pays du Bénin, du Togo, du Burkina-Faso et du Niger. Ces 3 autres pays voisins du Bénin faisant partis des pays WAAPP ont aussi pour objectif de mener des activités de diffusion/adoption du SRI. Nous n'ignorons pas aujourd'hui l'importance de la femme dans les questions de développement, c'est pourquoi notre initiative tient compte de l'aspect genre. Une fois cette expérience acquise, les personnes impliquées au niveau des pays seront des champions SRI et pourront vulgariser le SRI auprès des producteurs de leurs pays respectifs.

Le présent atelier de formation s'insère dans les activités de ce projet et vise à renforcer les capacités des riziculteurs de six (06) villages à travers leur formation sur le SRI.

Cet atelier s'est déroulé du 31 Août au 02 Septembre 2015 au siège de l'Union Régionale des Producteurs du Borgou/Alibori à Parakou et du 03 au 05 Septembre 2015 au siège de l'union communale des producteurs à Bembèrèkè.

Le présent rapport fait le point du déroulement des travaux et des résultats de l'atelier.

## **1. Objectifs de l'atelier**

L'objectif visé par cet atelier de formation est de renforcer les capacités techniques des riziculteurs et de 4 jeunes des pays du Bénin, Togo, Burkina-Faso et Niger à travers le SRI pour une meilleure productivité du riz.

Spécifiquement, il s'agit :

- ✓ Former 100 riziculteurs sur le SRI et 2 encadreurs des communes de Tchaourou et Bembèrèkè ;
- ✓ Former 4 jeunes agriculteurs des pays concernés sur le SRI ;
- ✓ Améliorer la connaissance des producteurs de la zone d'intervention sur les avantages liés au processus de production de riz selon la méthode SRI

## **2. Résultats attendus**

Au terme de cette formation, les résultats suivants sont attendus :

- 100 producteurs dont 2 membres de l'union communale des riziculteurs, 2 agents d'encadrements sont formés et 6 techniciens,
- 4 jeunes des pays du Bénin, Togo, Niger et Burkina-Faso sont formés et une collaboration est créée,
- Les participants sont suffisamment informés sur le SRI et maîtrisent la technologie vulgarisée,
- Un manuel avec assez d'images illustratives est donné à chacun des participants pour la mise en œuvre des différentes étapes du SRI.

## **3. Méthodologie**

L'approche de "Learning by doing", approche participative basée sur l'apprentissage par des exemples a été adopté tout au long de la formation avec à des présentations de vidéos et de témoignages.

Les différentes questions posées au cours des présentations et les éléments de réponses apportées par les communicateurs et traduit en langue locale Bariba ont également permis aux participants de mieux comprendre les différents messages communiqués.

Trois groupes (03) de travail ont été constitués au niveau de chacune des deux sessions de l'atelier (session de Parakou et session de Bembèrèkè) pour des exercices d'apprentissage pratiques. Pour ces exercices de groupes, un terme de référence est élaboré et distribué aux participants (cf. TDR en annexe).

Des présidents et des rapporteurs ont été désignés, pour une bonne coordination des débats au sein des groupes.

#### **4. Déroulement de l'atelier de formation**

L'atelier s'est tenu en deux sections dont la première à la salle de réunion de l'Union Régionale des Producteurs Borgou-Alibori (URP-BA) à Parakou du 31 août au 02 septembre 2015 et la deuxième section à la salle de réunion de l'Union Communale des Producteurs (UCP) de Bembèrèkè du 03 au 05 septembre 2015. Il a démarré au niveau de chaque section par l'accueil, l'inscription des participants et l'installation de ces derniers. L'atelier a été marqué par la cérémonie d'ouverture officielle à Parakou, des présentations de communications introductives sur la méthodologie SRI et des exercices d'application sur le terrain, conformément à l'agenda établi.

##### **Première journée**

#### **4.1. Cérémonie d'ouverture officielle**

Cet atelier de formation a démarré par la cérémonie d'ouverture officielle. Certains responsables devraient être présent à cet atelier il s'agit : du Coordonnateur du CNS Riz/Mali, Monsieur Gaoussou Traoré, du coordonnateur du ProCAD Monsieur Yenankpon Capo-Chichi ou son Représentant, le coordonnateur de DEDRAS ONG, Monsieur Kpetere Jean et le facilitateur SRI Bénin, Monsieur Akapko Cyriaque. Ils étaient empêchés au dernier moment. Le protocole pour la cérémonie d'ouverture a été donc allégé. Toutefois, la présence de tous les différents responsables du projet/équipe de DéDESC-ONG a rehaussé l'évènement. Marquée par deux allocutions, la cérémonie d'ouverture a commencé par les mots de bienvenue du Président de l'ONG DéDESC, Monsieur AYEDEGUE Lionel, Responsable du projet qui a souhaité les bienvenus à l'ensemble des participants. En effet, dans son mot de bienvenue, le responsable du projet a situé l'atelier

dans son contexte tout en remerciant les différents participants et surtout ceux du Togo d'avoir honoré de leur présence et a exprimé toute la disponibilité de son équipe pour rendre agréable leur séjour et les a exhorté aussi à être disponibles pour le succès du présent atelier. Il a rappelé précisément aux producteurs le but de la formation qui est de mettre en pratique sur le terrain toutes les connaissances qu'ils auront acquis durant les trois jours de la formation. Pour finir, il a sincèrement remercié les différents partenaires qui n'ont ménagé aucun effort et ont accepté d'accompagner la réalisation de ce projet.

Suite à ces mots du Président de DéDESC-ONG, le Responsable Technique du Projet, Monsieur Antonin AKIYOKO, a prononcé le discours officiel d'ouverture de l'atelier. Dans son allocution, il a souhaité à son tour les bienvenues à tous les participants. Le responsable Technique du Projet a rappelé dans son intervention le contexte de la tenue de cet atelier de formation. Il a ressorti les intérêts du SRI dans l'amélioration des rendements de riz. Il a également fait un bref rappel sur les différents acteurs du projet notamment les partenaires techniques et financier ; leurs appuis et leur collaboration. Il a enfin exhorté les participants à bien suivre et à poser toutes les questions de compréhensions.

C'est donc sur des mots d'exhortation et de gratitude que l'atelier a été ouvert.

Les travaux se sont poursuivis par la mise en place d'un présidium.

#### **4.2. Présentation des participants et recueil de leurs attentes**

Un tour de table a été fait pour la présentation des participants au cours duquel les différentes attentes ont été recueillies. Ces attentes sont analysées et regroupées en trois catégories comme suit :

**Catégorie1** : Maîtriser les techniques de production du riz selon les pratiques SRI pour améliorer les rendements du riz ;

**Catégorie2** : Maîtriser les techniques et les outils de suivi et évaluation des parcelles de démonstration sur le SRI ;

**Catégorie3** : Maîtriser le marché pour y accéder facilement afin d'écouler le riz produit aux meilleurs prix.



### 4.3. Communications introductives

Elle a été assurée principalement au niveau des deux sessions par Madame OROU Y. S. Adèle, Directrice Exécutive de DéDESC-ONG qui a facilité et interprété durant le déroulement de tous les modules de la formation appuyée par le Responsable du Projet. Elle a rappelé les objectifs de la formation en insistant sur l'obligation de conduire les parcelles de démonstration installées au niveau de chacun des paysans retenus à cet effet. Elle également attiré l'attention des participants sur certaines règles à respecter pour la discipline afin d'assurer la bonne marche de la formation. Les questions et échanges de cette communication ont favorisé une meilleure compréhension des objectifs et le but de la présente formation et de l'opération de la mise en place des parcelles de démonstration.



Les participants lors d'une présentation d'un module

### 4.4. Test sur la connaissance ou non du SRI par les producteurs

Une évaluation a été réalisée avant le début de la formation afin de voir le niveau d'information/connaissance des producteurs sur le SRI. En effet, il s'est agi de demander aux producteurs s'ils ont entendu parler une fois du SRI et ses principes/et ou l'ont appliqués.

Questions	Connaissance sur le SRI	
	Oui	Non
Producteurs de TCHAOUROU	52% (26/50)	48% (24/50)
Producteurs de BEMBEREKE	0% (0)	100% (50/50)

L'analyse de ce tableau révèle que les producteurs de Tchaourou ont une connaissance du SRI (en ont entendu parler, certains ont bénéficié d'une formation SRI et appliqué). Pour les producteurs de Bembèrèkè, ils n'ont jamais entendu parler du SRI et n'ont jamais bénéficié d'une formation SRI.

Nous constatons donc au vu des résultats que cette formation était très opportune.

*Sur les 100 producteurs formés, il y a 46 femmes et 54 hommes.*

#### **4.5. Présentation des modules de formation**

Cette formation a été animée durant les trois (03) jours principalement par Messieurs AKIYOKO Antonin et AYEDEGUE Lionel. Elle a été meublée par plusieurs modules tous aussi intéressants les uns que les autres dans la phase théorique que pratique, avec une approche participative qui a privilégié des échanges d'expériences. L'interprétation en langue locale bariba et la facilitation de la formation ont été assurées par Madame YOROU Y. S. Adèle. Les différents modules dans l'ordre de passage sont les suivants :

- Présentation du projet,
- Présentation des représentants des pays et des producteurs sur l'état des lieux de la riziculture au niveau de chaque pays participant ou au niveau de chaque région;
- Méthodologie SRI
- Techniques de traitement des semences ;
- Travaux de groupe;
- Opération d'installation de la rizière (pépinière et repiquage/semis direct)

##### **Module1 : présentation du projet :**

Ce module a été présenté conjointement par Monsieur AKIYOKO Antonin et Monsieur AYEDEGUE Lionel. Le Responsable Technique a présenté avec tous les détails possibles le contenu de ce projet. Il a rappelé le contexte du projet les acteurs qui sont réparties en trois catégories : les promoteurs, les partenaires et les bénéficiaires. Dans sa présentation, il a énuméré les objectifs du projet, les résultats attendus, les zones d'intervention et les critères de choix de ces zones. Il a attiré l'attention des participants sur l'importance de l'installation des parcelles de démonstration. Il a rappelé que des visites d'échange se feront sur ces sites. Il a également expliqué comment les producteurs qui abriteront les parcelles ont été sélectionnés à travers les critères bien définis dont il a rappelés.



Cette présentation a suscité de différentes questions pertinentes de la part des participants, les questions auxquelles Messieurs AYEDEGUE et AKIYOKO ont apporté des éléments de réponses très satisfaisants.

***Module 2 : Présentation des représentants des pays et des producteurs sur l'état des lieux de la riziculture au niveau de chaque pays participant ou au niveau de chaque région***

Ce module a été marqué par la communication des participants champions SRI du Bénin et du Togo ainsi que deux représentants des producteurs. Les intervenants ont partagé leurs expériences, leurs connaissances et leurs acquis sur la riziculture et sur le SRI pour certains d'entre eux. Les interventions ont été chacune très riches en expériences et idées d'échanges et de partages, en exemples, etc.

***Module3 : Méthodologie SRI***

Ce module a permis de faire un bref rappel de l'origine du SRI de même que son évolution dans le monde, en Afrique et particulièrement au Bénin.

Le SRI est une méthodologie agro-écologique qui repose sur des principes fondamentaux sur lesquels Monsieur AKIYOKO Antonin a insisté au cours de sa présentation. A l'origine, six principes caractérisent le SRI, mais aujourd'hui quatre principes clés ont été retenus dans lesquels se trouvent les six anciens considérés comme des pratiques à appliquer. Ces principes sont les suivants :

- ✓ Favoriser un établissement rapide et sain des jeunes plants de riz ;
- ✓ Réduire la concurrence entre les plantes ;
- ✓ Créer des sols fertiles, riches en matières organiques et en biote du sol ;
- ✓ Gérer l'eau avec soin, éviter les inondations et les stress hydriques pour un développement idéal des plantes.

***Deuxième journée***

La deuxième journée a démarré par un bref rappel de l'agenda du jour et des activités du jour précédent. La présentation de la deuxième journée ont porté sur la suite de la présentation de la méthodologie SRI, sur les travaux de groupe et sur les techniques de traitements de semences.

### **Module3: Méthodologie SRI (suite)**

Le formateur a commencé sa présentation du jour en indiquant que chacun des principes énumérés le jour précédent sont à respecter pour obtenir de très bons rendements du riz. Il a énuméré en plus quelques avantages liés à la pratiques SRI. Toutefois explique-t-il, les principes SRI comportent tout un éventail de pratiques culturales régies par les six fondamentales qui suivent :

- ✓ *Planter tôt, à l'étape de 2 feuilles (environ 8-12 jours après la germination)*
- ✓ *Repiquer un seul plant par poquet*
- ✓ *Adopter un écartement plus large (25cm x 25cm ou plus) entre plants, dans un casier carré*
- ✓ *Fertiliser avec la matière organique et n'ajouter de l'engrais chimique qu'en cas de besoin*
- ✓ *Appliquer l'irrigation alternée par inondation et sécheresse pendant la phase de croissance végétative; et*
- ✓ *Utiliser une sarleuse mécanique.*

Ces pratiques peuvent être développées, ajoute-t-il selon les conditions agro-écologiques de chaque zone et les systèmes de production du riz. Tandis que les pratiques culturales peuvent varier, les principes doivent rester inchangés ; en effet le choix d'une pratique culturale du riz selon le SRI doit être guidé par le respect des principes SRI établis. Le formateur a détaillé ces pratiques à travers un itinéraire technique selon le SRI : de la préparation du sol jusqu'à la récolte.

### **Module4 : Techniques de traitement des semences**

Ce module consacré à une démonstration pratique a permis de découvrir les techniques pratiques de traitement des semences pour la pépinière du SRI. Dans sa présentation, Monsieur AKIYOKO Antonin a démontré cette opération à travers les points suivants :

- ✓ Vannage
- ✓ Pesage (6 - 10 kg/ha); 60 à 100g pour 1m<sup>2</sup> de pépinière pour repiquer 100 m<sup>2</sup> de rizière
- ✓ Préparation de l'eau pour le trempage par l'utilisation de l'œuf et du sel (déposer l'œuf dans l'eau, et ajouter du sel en le mélangeant jusqu'au flottement de l'œuf)
- ✓ Trempage des graines dans l'eau salée. Les graines vides surnagent et elles sont enlevées et écartées



- ✓ Les bonnes graines se déposent au fond de l'eau. Elles sont retirées, rincées et trempées dans l'eau douce pendant 24 heures dans un seau.

Cette présentation a été suivie des questions et échanges qui ont permis de mieux comprendre chacune de ces étapes dans de conditions diversifiées.

### Module5 : Travaux de groupe

Ce module de la formation a été consacré à des travaux de groupes à travers trois (03) groupes constitués selon les différents types de semis pratiqués par les participants ; ainsi nous avons : le groupe « semis direct en ligne », le groupe « semis direct à la volée » et le groupe « repiquage ». Avec ce système utilisé pour constituer ces groupes de travail, ces derniers sont mixtes c'est-à-dire constitués des personnes de différentes régions.



L'exercice (confer les TDR et les résultats en annexe) a permis :

- ✓ D'identifier les pratiques courantes (ou locales) de systèmes de production de riz utilisés par les producteurs différents participants ;
- ✓ D'identifier les pratiques SRI que les producteurs de riz suivent déjà ;
- ✓ De proposer des pratiques SRI adaptés aux différents systèmes de production de riz et qui respectent les principes fondamentaux du SRI ;
- ✓ D'identifier les contraintes pouvant empêcher l'application des pratiques proposées et de proposer des solutions ;



### Troisième journée

La troisième journée, comme les précédentes, a démarré par des informations diverses et le rappel de l'agenda. Après un bref rappel des activités de la deuxième journée, les activités du jour portées essentiellement sur la démonstration pratique sur le terrain se sont déroulées comme détaillées dans le module 8 ci-après.

#### **Module8 : Opération d'installation de la rizière (pépinière et repiquage/semis direct)**

Ce module que ça soit à Parakou ou à Bembèrèkè a occupé toutes les activités du troisième jour de la formation et a été consacré aux démonstrations pratiques sur le terrain. A cet effet, les participants ont été conduits sur le terrain guidés par Monsieur AKIYOKO Antonin dans la ferme de production de l'URP de Parakou pour les participants de Parakou et dans un périmètre de l'UCP de Bembèrèkè pour les participants de Bembèrèkè. Sur le terrain, les activités ont été portées sur les **pratiques de semis direct et de repiquage du riz selon le SRI** et sur les **techniques de l'installation d'une pépinière SRI**.

Par rapport au semis direct et au repiquage, deux points essentiels sont à souligner. Il s'agit de **l'utilisation du cordeau** et **du rayonneur** pour le repiquage ; les avantages et inconvénients liés à l'utilisation de chacun de ces outils. Il a été démontré de façon pratique au niveau des deux parcelles l'utilisation de ces deux outils pour le semis direct et pour le repiquage.

Pour ce qui est de l'installation de la pépinière, les activités et les explications ont été menées autour des points suivants :

- ✓ Préparation de la pépinière
- ✓ Semis de la pépinière :
  - Diviser la parcelle de pépinière en deux parties égales
  - Diviser le lot de semence en trois parties et semer :





La 1<sup>ière</sup> partie: 1<sup>ière</sup> moitié pépinière

La 2<sup>ème</sup> partie: 2<sup>ème</sup> moitié pépinière et

La 3<sup>ème</sup> partie: combler les espaces vides

- Les semences ne doivent pas se toucher
- Semer de préférence dans l'après-midi.
- ✓ On recouvre la semence avec du sable ou du fumier
- ✓ On tasse le sol et on le couvre avec la paille
- ✓ Arrosage chaque matin et soir
- ✓ On enlève la paille à partir du 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> jour.

Ces activités ont duré toute la matinée de la troisième journée de la formation. A la fin des travaux pratiques sur le terrain, les deux équipes se sont retournées dans la salle pour échanger sur les différentes observations et constats qu'ils ont faits au cours de cette activité sur le terrain. Les explications et les éclaircissements ont été donnés par le formateur.

#### **4.6. Conclusions et recommandations**

Cet atelier de formation a permis de comprendre que le Système de Riziculture Intensif (SRI) n'est pas un ensemble de pratiques culturelles standard du riz ; en effet le SRI pour être réussi doit être adapté aux conditions agro-écologiques du milieu. Il est important d'adopter de bonnes approches pour réussir la vulgarisation du SRI dans le cadre de ce projet à travers les zones d'intervention et les pays impliqués.

A la fin de cette formation, il a été recommandé que :

- ✓ Les producteurs du retour de cette formation doivent mettre en application leurs acquis sur le SRI dans leurs exploitations respectives ; et partager ces acquis avec d'autres producteurs.
- ✓ Les producteurs retenus pour la mise en place et la conduite des parcelles de démonstration doivent poursuivre les activités au niveau de ces parcelles de démonstration ;
- ✓ Les agents d'encadrement et les techniciens engagés pour les activités de démonstration doivent se mobiliser derrière les producteurs pour conduire et suivre avec eux les activités au niveau des parcelles de démonstration;

- ✓ Les champions formés doivent partager leurs acquis aux autres producteurs de leurs régions respectives et communiquer périodiquement aux responsables du projet leurs activités afin d'établir un réseau pour l'intégration des pays impliqués ;
- ✓ Le projet doit mettre à la disposition des producteurs abritant les parcelles de démonstration, les intrants nécessaires restants, et fournir des outils de collecte de données aux techniciens ;
- ✓ Le projet doit organiser une visite d'échange autour des parcelles ;
- ✓ Les responsables doivent établir une feuille de route pour la conduite des parcelles de démonstration.

## **5. Clôture de la formation**

Elle a été marquée au niveau des deux sections par l'allocution du Président de DéDESC-ONG, Monsieur Lionel AYEDEGUE, responsable du projet. Il a remercié les participants pour leur assiduité tout au long des 3 jours de formation et la qualité des échanges effectués. Il a également félicité le formateur qui, en usant de l'approche participative, a amené les participants à mieux internaliser les différentes notions.

Le responsable du projet a, par ailleurs, invité les participants à retenir qu'une fois chez eux ont l'obligation de partager leurs acquis/connaissances du SRI et surtout à ceux qui abritent les parcelles de démonstration de poursuivre les activités car ces parcelles constituent un élément fondamental pour la présente formation. Il a souhaité que la feuille de route qui est établi ne soit pas vue comme un simple exercice d'atelier mais qu'une importance capitale soit attachée à sa mise en œuvre. Une mise en œuvre qui pourrait se faire avec l'implication de tous les acteurs sur le terrain.

Il a une encore fois félicité tous les participants pour le sérieux consacré dont ils ont fait montre durant cette formation. Il a réitéré ses gratitudes et remerciements aux différents partenaires qui ont fait confiance aux promoteurs et qui accompagne ce projet, donc cette formation. C'est sur ces quelques mots de reconnaissance que le Président de DéDESC-ONG a mis fin à l'atelier de formation des producteurs et Champions sur le SRI tout en souhaitant un bon retour aux participants.



Fait à Parakou, le 07 septembre 2015

Le Responsable Technique

Le Président de DéDESC-ONG,  
Le responsable du Projet

**Antonin AKIYOKO**

**Lionel AYEDEGUE**



*Les participants dotés du manuel de formation*

# **ANNEXE**

**1- Liste de présence des participants à l'atelier**

Date : du 31 AOÛT AU 02 SEPTEMBRE 2015

Lieu : Siège Union Régionale des Producteurs (URP) PARAKOU (BENIN)

No ODR	NOM ET PRENOMS	SEXE	FONCTION/ STRUCTURE	PROVENANCE	CONTACTS
1	AMEGAVI ESSI Essenan	F	Championne SRI	Togo	91 22 43 07
2	ATCHOGLO Ruth	F	Championne SRI	Haho / Togo	11BP 192 Lomé TOGO/ 00228 91 98 98 18
3	YEROPA Sotima Martin	M	Champion SRI	Bénin/ Toucountouna	BP : 125 Natitingou/ 96 69 31 16/ 64 78 08 77
4	ABOU Abdou Wahabou	M	Technicien DÉDESC-ONG	Parakou	95 77 82 64/ 66 06 22 28
5	ABOUDOU F. Edmonde	F	TSPV/SCDA	Tchaourou	97 31 08 49/ 95 47 72 93
6	SAGUI Jacob	M	Producteur	Tchaourou	-
7	KOUAGUA Madeleine	F	Productrice	Tchaourou/ Sui	-
8	SAMBIENI Agnès	F	Productrice	Tchaourou / Sui	-
9	YANI Céline	F	Productrice	Tchaourou/ Sui	-
10	SAMBIENI Suzanne	F	Productrice	Tchaourou/ Sui	-
11	YAMMI Saba	F	Productrice	Tchaourou/ Sui	-
12	NOUATIN Timothé	M	Producteur	Tchaourou/ Sui	64 59 24 78
13	N'TCHA M'PO Tawas	M	Producteur	Tchaourou/ Sui	96 40 63 69
14	YOA Jacques	M	Producteur	Tchaourou/ Sui	64 05 14 36
15	AMEHOUHO Georges	M	Producteur	Tchaourou/ Sui	96 42 49 59
16	SAMBIENI Alphonse	M	Producteur	Tchaourou/ Sui	-
17	DOUTE N'Nata Robert	M	Producteur	Tchaourou/ Sanson	96 90 89 88/ 64 93 18 09
18	TCHAFFA A. Léopold	M	Producteur	Tchaourou/ Sanson	94 78 85 82/ 62 45 93 52
19	SINAGNISSIRE Adam	M	Producteur	Tchaourou/ Sanson	65 25 09 22
20	CHAKIN Soulé	M	Producteur	Tchaourou/Sanson	94 18 14 06

21	N'OUEMOU Sarah	F	Productrice	Tchaourou/Sanson	-
22	TAWEMA Amina	F	Productrice	Tchaourou/ Sanson	-
23	BALOGOUN Isdine Aziz	M	CPV/ SCDA	Tchaourou	95 52 45 33
24	TCHITOU Akim	M	Producteur	Tchaourou/ Kaki - Koka	94 25 93 83
25	WEDE Denise	F	Productrice	Tchaourou/ Kaki – Koka	64 50 81 21
26	M'PO Blaise	M	Producteur	Tchaourou/ Kaki – koka	94 94 11 88
27	DJAGOUN Soulé	M	Producteur	Tchaourou/ Kaki – koka	95 39 34 78
28	DJAGOUN Issaka	M	Producteur	Tchaourou/ Kaki –Koka	97 10 90 94
29	MADJOSSA Monique	M	Producteur	Tchaourou/ Kaki – Koka	67 42 90 97
30	KORA Dandjouma	M	Producteur	Tchaourou/ Kaki – koka	95 09 81 45
31	SANI Gafarou	M	Producteur	Tchaourou/ Kaki – Koka	96 47 27 42
32	CHABI M. Aboudoulaye	M	Producteur	Tchaourou/ Tchatchou	94 13 73 20
33	ADAM Adiza	F	Productrice	Tchaourou/ Tchatchou	-
34	LAFIA Séro	M	Producteur	Tchaourou/ Tchatchou	94 24 16 99
35	N'TCHA Séidou	M	Producteur	Tchaourou/ Kpassa	-
36	TCHANATI Paul	M	Producteur	Tchaourou/ Kpassa	-
37	M'PO Mensah	M	Producteur	Tchaourou/ Kpassa	-
38	N'TCHA Odile	F	Productrice	Tchaourou/ Kpassa	-
39	SABI Ponna	M	Producteur	Tchaourou/ Sanson	-
40	M'PO Jean	M	Producteur	Tchaourou/ Sanson	-
41	KOMBETO Etienne	M	Producteur	Tchaourou/ Sanson	-
42	NASSAM Lucien	M	Producteur	Tchaourou/ Kaki – koka	95 66 95 67
43	GBOYO Gontran	M	CPV/SCDA	Tchaourou	97 04 60 98
44	KINANI Nicodèm e	M	Producteur	Tchaourou/ Gararou	95 77 42 66

45	GOUDA Estère	F	Productrice	Tchaourou/ Gararou	94 23 29 25
46	HAMPA Dominique	M	Producteur	Tchaourou/ Takkisali	96 91 68 83
47	TCHETEKOUA Rosine	F	Productrice	Tchaourou/ Kpassa	-
48	N'TANGOU Marcellin	M	Producteur	Tchaourou/ Kpassa	97 47 43 30
49	M'BETTI Gabriel	M	Producteur	Tchaourou/ Dikpo	66 43 10 77
50	M'PO Delphine	F	Productrice	Tchaourou/ Dikpo	66 16 38 62
51	NATA Delphine	F	Productrice	Tchaourou/ Dikpo	-
52	KOMA S. Salifou	M	Producteur	Tchaourou/ Dikpo	94 23 32 60
53	KETTEGOU Zénabou	F	Productrice	Tchaourou/ Dikpo	-
54	AKIYOKO Antonin	M	Responsable Technique de projet	Parakou	00229 96 97 02 46/ <a href="mailto:antoninakiyoko@gmail.com">antoninakiyoko@gmail.com</a>
55	OROU Y. S. Adèle	F	DE/DEDESC ONG	Parakou	97 59 34 97/ 65 53 96 15
56	BOUKARI SEIDOU Rachidatou	F	Chargé de projet	Parakou	00229 94 19 22 01/ <a href="mailto:bsrachidatou@yahoo.fr">bsrachidatou@yahoo.fr</a>
57	YOCOLA I. Dieudonné	M	Collaborateur	Parakou	66 66 66 97/ 94 97 68 10
58	AYEDEGUE Lionel	M	Responsable de projet	Parakou	95 26 71 72/ <a href="mailto:lionelayedegue@gmail.com">lionelayedegue@gmail.com</a>
59	AKPO S. Florent	M	Producteur	Tchaourou/ Kpassa	64 45 68 56
60	N'OUEMON Ruth	F	Productrice	Tchaourou/ Sanson	66 86 16 90

Date : DU 03 Septembre AU 05 SEPTEMBRE 2015

Lieu : Siège Union Communale des Producteurs de Coton (UComCVPC) BEMBEREKE (BENIN)

**LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS**

No D'ORD	NOM ET PRENOMS	SEXE	FONCTION/ STRUCTURE	PROVENANCE	CONTACTS
01	MOUSSA Issifou	M	CPV/ SCDA	Béroubouay	97 37 11 04
02	MAHOULIKPONTO Bernard	M	CPV/SCDA	Wanradabou	95 84 46 48
03	YAROU CHABI Ali	M	Producteur	Béroubouay	96 02 24 55
04	KARIMOU Salimanou	M	Producteur	Béroubouay	97 43 71 36
05	SEIDOU Fati	F	Productrice	Wanradabou	-
06	OROU WONGA Aissatou	F	Productrice	Wanradabou	94 51 42 90
07	SANNI Gaiya	F	Productrice	Gamia	65 15 99 34
08	MORA Fouléra	F	Productrice	Béroubouay	-
09	MONRA Azara	F	Productrice	Gamia	94 24 20 70
10	SIME Kpagnéro	F	Productrice	Wanradabou	-
11	OROU Martine	F	Productrice	Wanradabou	-
12	IDRISSOU Zoubératou	F	Productrice	Gamia	65 08 63 27
13	YACOUBOU S. Zénabou	F	Productrice	Gamia	-
14	ALIDOU ALIOU Baré	M	Producteur	Gamia	94 79 66 79
15	MAYE Touloutou	M	Producteur	Gamia	65 61 37 30
16	SIME SEKO Abasse	M	Producteur	Témé	64 30 83 98
17	YACOUBOU Soumanou	M	Producteur	Témé	94 37 98 19
18	SABI Adama	F	Productrice	Témé	-
19	MOUMOUNI Lamatou	F	Productrice	Témé	-
20	CHABI KINNOU Dado	F	Productrice	Témé	96 90 92 04



21	YAROU Gniré	F	Productrice	Témé	61 44 53 90
22	IBRAHIM Dado	F	Productrice	Témé	65 83 52 62
23	GOUNOU Gniré	F	Productrice	Témé	-
24	SOUNON Awaou	F	Productrice	Témé	96 64 68 72
25	ISSA Safia	F	Productrice	Témé	94 61 85 94
26	SIME Lamatou	F	Productrice	Gamia	64 21 80 42
27	SAKA Gnon Damman	F	Productrice	Gamia	-
28	BAH GUESSERE Awaou	F	Productrice	Gamia	-
29	ALASSANE Azara	F	Productrice	Gamia	-
30	AMADOU Dramane	M	Producteur	Gamia	64 24 39 31
31	GARBA MAMA Moussa	M	Producteur	Gamia	96 79 00 45
32	BABA N'GOBI Abdoul Razack	M	Producteur	Gamia	96 81 03 65
33	YACOUBOU W. Sanni	M	Producteur/Président communale riz	Gamia	64 29 73 55
34	ZAKARI Bakari	M	Producteur / Secrétaire communale riz	Gamia	96 12 23 41
35	SABI SIKA Mama	M	Producteur	Gamia	64 29 67 13
36	BACHABI A. Kadiri	M	ACQCPV/SCDA	Bembéréké	94 79 04 28
37	YOROU N'GOYE Dado	F	Productrice	Wanradabou	65 03 63 97
38	OROU GOURA Iya	F	Productrice	Wanradabou	64 93 66 83
39	BONI KOSSO Karaga	F	Productrice	Wanradabou	-
40	SABI BAGOU Warou	F	Productrice	Wanradabou	-
41	SALIFOU Mohamed	M	Producteur	Béroubouay	97 45 13 34
42	SALIFOU Fouléra	F	Productrice	Béroubouay	-
43	ISSAOU Awaou	F	Productrice	Béroubouay	-

44	DEKOUTARI Bona Soko	F	Productrice	Wanradabou	-
45	WASSEGUI Kannon	F	Productrice	Wanradabou	-
46	AKIYOKO Antonin	M	Responsable Technique de projet	Parakou	96 97 02 46/ 65 03 12 58 antoninakiyoko@gmail.com
47	OROU Y. S. Adèle	F	DE/DEDESC ONG	Parakou	97 59 34 97/ 65 53 96 15
48	BOUKARI SEIDOU Rachidatou	F	Chargé de projet	Parakou	94 19 22 01/ 97 13 70 80 bsrachidatou@yahoo.fr
49	AYEDEGUE Lionel	M	Responsable de projet	Parakou	95 26 71 72/ lionelayedegue@gmail.com
50	MAMA M. Nicolas	M	Producteur	Guéré	96 90 94 97
51	GUERA Goya	M	Producteur	Beroubouay	61 44 85 33
52	SOUNON B. Mohamed	M	Producteur	Bembéréké	96 34 09 60
53	OROU GBEYA Narcisse	M	Producteur	Wanradabou	94 88 90 65
54	ALI Sahada	F	Productrice	Béroubouay	-
55	SOUMANOU Awaou	F	Productrice	Béroubouay	-
56	MOUMOUNI Pagui	M	Producteur	Béroubouay	-
57	ISSIAKO Dado	F	Productrice	Béroubouay	-

## 2- Programme adopté de l'atelier

Heure	Activités	Responsable
<b>JOUR 1</b>		
8h30-9h00	Accueil, inscription et mise en place des participants	Secrétariat de l'Atelier
9h00-10h00	<b>Cérémonie d'ouverture officielle</b>	Maître de cérémonie
	Mots d'introduction : DéDESC-ONG <b>Discours N°4 d'ouverture</b>	Responsable du Projet <b>Responsable Technique du Projet</b>
10h00-10h30	<b>Suspension protocolaire et Pause-café/ photo de famille</b>	
10h30-10h45	<b>Mise en place du Bureau</b> (1 Président, 1 rapporteur) Présentation des participants	Facilitateur
10h45-11h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation, discussion/adoption du Projet de Programme</li> <li>- Informations Générales sur l'Organisation</li> <li>- Rappel du contexte, des Objectifs et des résultats attendus</li> </ul>	Mr AYEDEGUE Lionel, Responsable du projet
11h15-11h30	<b>Rappel et mise à niveau de l'information</b> Objectifs et résultats attendus du Projet Mécanismes de mise en œuvre du <b>Projet</b> <b>Questions de clarification</b>	Mr AYEDEGUE Lionel, Responsable du projet/Mr AKIYOKO Antonin, Responsable Technique du Projet
11h30-13h30	<b>ETAT DE LIEUX DE LA RIZICULTURE AU NIVEAU DES PAYS PARTICIPANTS</b> <b>REPRESENTANT PAYS ET REPRESENTANT DES PRODUCTEURS, FACILITATEUR NATIONAL: 20 mn/</b>	

	<p><b>présentation</b></p> <p>PAYS 1: Bénin, 11H30 -11H45</p> <p>PAYS 2 : Togo, 11H45 -12H00</p> <p><b>Questions/discussions:</b> 12H00-12H10</p> <p>REPRESENTANT PRODUCTEURS 1 : 12H10 – 12H25</p> <p>REPRESENTANT PRODUCTEURS 2 : 12H25-12H40</p> <p><b>Questions/discussions:</b> 13h20-13h30</p>	<p>Représentant pays</p> <p>Représentant producteurs</p>
13h30 - 15h00	<b>Pause déjeuner</b>	
15h00 – 17h10	<p>PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE SRI : 13H00-16H40</p> <p><b>Questions/discussions/orientation:</b> <b>16H40-17H10</b></p>	Mr AKIYOKO Antonin, Responsable Technique du Projet.
<b>Fin jour 1</b>		

<b>JOUR 2</b>		
9h00-9h30	RAPPEL DES ACTIVITES DU JOUR PRECEDENT	Facilitateur
9h30-10h00	<p><b>ACTIVITE PRATIQUE</b></p> <p>Démonstration pratique du traitement des semences : 09H30- 09H50</p> <p><b>Questions/discussions : 09h50- 10h00</b></p>	Organisateurs
10h00-10h30	<b>Pause-café</b>	
10h30-13h30	FORMATION DES GROUPES DE TRAVAIL : 10H30-10H45	

	<p>PRESENTATION DES TDR DES TRAVAUX DE GROUPE : 10H45-11H00</p> <p>TRAVAUX DE GROUPE/<b>type et/ou mode de semis/ état des lieux de la riziculture selon les groupes, comparaison des principes et pratiques SRI aux pratiques conventionnelles, identification des contraintes liées à l'application du SRI et mesures d'adaptation aux conditions locales</b> : 11H00-13H30</p>	Organisateurs /Participants
13h30-15h00	<b>Pause déjeuner</b>	
15 h00-17 h10	<p><b>RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPES : 15H00-16H00</b></p> <p>Questions/discussion/Synthèse : 16H00-40</p> <p><b>REGLES POUR LA CONDUITE DES PARCELLES DE DEMONSTRATION : 16H40-17H00</b></p> <p><i>Questions/discussions : 17H00-17H10</i></p>	Organisateurs /Participants
<b>FIN DE JOURNEE 2</b>		

<b>JOUR 3</b>		
08h30-10H30	<p><b>ACTIVITE PRATIQUE SUR LE TERRAIN :</b></p> <p>Départ pour le terrain : 08H30-9H00</p> <p>Démonstrations pratiques : semis de la pépinière/semis et repiquage de la rizière avec l'utilisation du cordeau et du rayonneur/Question/discussion: 09H00-10H30</p> <p>Retour en salle : 10H30-11H00</p>	Organisateurs

11h00-11h30	<b>Pause-café</b>	
11H30-13H30	<b>Rappel général sur les activités de l'atelier/synthèse/présentation et adoption du rapport de l'atelier/évaluation de l'atelier</b>	Organisateurs
13H30-14H30	<b>Pause déjeuner/Clôture de l'atelier</b>	Organisateurs

### **3- Termes de références des groupes de travail**

#### I- Etat des lieux de la riziculture

- 1- Type de riziculture
- 2- Type d'aménagement
- 3- Type de semis
- 4- Mode de semis
- 5- Densité (Nombre de graine ou plant par poquet)
- 6- Quantité de semence par unité de parcelle
- 7- Superficie moyenne
- 8- Type de fertilisation
- 9- Type de désherbage
- 10- Contrôle de l'eau
- 11- Période de campagne rizicole
- 12- Rendement moyen

II- Comparaison des principes et pratiques SRI aux pratiques conventionnelles et identification des contraintes liées au SRI pour son application dans les conditions locales.

III- Propositions des mesures d'adaptation du SRI aux conditions locales au niveau de chaque périmètre rizicole, régions ou zones agro écologiques.



#### 4- Résultat des travaux de groupe

Réponses des groupes		Groupe 1 : semis direct en ligne	Groupe 2 : semis direct à la volée	Groupe 3 : repiquage
TDR de travail de groupe				
POUR LES PARTICIPANTS DE PARAKOU				
<b>I- Etat des lieux de la riziculture</b>	1- Type de riziculture	Bas-fond	Bas-fond	Riziculture de bas-fond
	2- Type d'aménagement	Labour seul	Labour et planage simplement	Labour, planage et confection des diguettes
	3- Type de semis	Semis direct	Semis direct	Semis de type indirect
	4- Mode de semis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En poquet alignés et discontinus et</li> <li>- en poquet dispersés</li> </ul>	A la volée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repiquage en lignes dispersées</li> <li>- Repiquage en ligne discontinues</li> </ul>
	5- Densité (Nombre de graine ou plant par poquet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 à 5 voire 10 graines/poquet</li> <li>- Ecartements : 20cmx20cm</li> </ul>	Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 plants/poquet pour certains et</li> <li>- 4 à 5 plants/poquet pour d'autres.</li> <li>- écartement : 20cmx15cm</li> </ul>
	6- Quantité de semence par unité de parcelle	60 à 80 Kg/ha	35 Kg/ha	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour 2 plants/poquet : 24 Kg/ha</li> <li>- Pour 4 à 5 plants/poquet : 36 Kg/ha</li> </ul>
	7- Superficie moyenne	0,75 ha	1ha	0,375 ha
	8- Type de fertilisation	Zéro fertilisation pour certains et l'utilisation de NPK (150Kg/ha) pour	Zéro fertilisation	Zéro fertilisation pour certains et l'utilisation de NPK et Urée pour d'autres

		d'autres		
	9- Type de désherbage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuel (avec la houe) et</li> <li>- Chimique (avec l'herbicide)</li> </ul>	Chimique (avec herbicide) et manuel (par arrachage à la main)	Manuel (avec la houe)
	10- Contrôle de l'eau	Aucune maîtrise de l'eau	Non maîtrise de l'eau	Non maîtrise de l'eau
	11- Période de campagne rizicole	Fin mai à novembre	Juin à octobre	Juin à novembre
	12- Rendement moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec engrais : 1,6 t à 2 t/ha</li> <li>- Sans engrais : 1 t à 1,2 t/ha</li> </ul>	1t/ha	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec 4 à 5 plants/poquet : 500kg/ha sans engrais</li> <li>- Avec 2 plants/poquet : 6 t/ha avec engrais</li> </ul>
<b>II- Comparaison des principes et pratiques SRI aux pratiques conventionnelles et identification des contraintes liées au SRI pour son application dans les conditions locales.</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'aménagement pour mieux contrôler l'eau</li> <li>- Le repiquage qui demande assez de mains d'œuvres et assez de temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'aménagement</li> <li>- Main d'œuvres importante surtout pour le repiquage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de matières organiques</li> <li>- Mains d'œuvre importante</li> <li>- Manque d'aménagement appropriés</li> </ul>
<b>III- Propositions des mesures d'adaptation du SRI aux conditions locales au niveau de chaque périmètre rizicole, régions ou zones agro écologiques.</b>		Semis direct selon les principes SRI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des aménagements des rizières même si de façon précaire (confection des digues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer l'engrais chimique à l'engrais organique</li> <li>- S'approprier des techniques de repiquage par des formations et des pratiques régulièrement pour mieux</li> </ul>

			et diguettes) - Faire de semis direct selon les principes SRI.	maîtriser - Faire des aménagements appropriés (confection des digues et diguettes, et canaux d'irrigation)
<b>POUR LES PARTICIPANTS DE BEMBEREKE</b>				
<b>I- Etat des lieux de la riziculture</b>	1- Type de riziculture	Bas-fond	Riziculture de bas-fond	Riziculture de bas-fond
	2- Type d'aménagement	Labour et planage	Le labour et le planage	Labour et planage
	3- Type de semis	Semis direct	Semis direct	Semis indirect (Repiquage)
	4- Mode de semis	A la volée	A la volée	Repiquage en lignes discontinues
	5- Densité (Nombre de graine ou plant par poquet)	- Indéterminée (poignée de main) - Ecartement : 20cmx20cm	Indéterminée	- 2 plants/poquet - Ecartements : 30cmx10cm
	6- Quantité de semence par unité de parcelle	80Kg/ha	55 à 60Kg/ha	12kg/ha
	7- Superficie moyenne	0,25 ha	0,25 ha	0,25ha
	8- Type de fertilisation	Engrais chimique (NPK et Urée)	Engrais chimique (NPK et Urée)	Engrais chimiques (NPK et Urée)
	9- Type de désherbage	Manuel à la houe et chimique par l'herbicidage	Manuel (par arrachage à la main) et chimique (avec l'herbicide)	Manuel avec la houe
	10- Contrôle de l'eau	Non maîtrise de l'eau	Non maîtrise de l'eau	Partielle
	11- Période de campagne	Juin à novembre	Juin à octobre	Juin à novembre

	rizicole			
	12- Rendement moyen	2,8t à 3,6t/ha	2,4 t à 3,2 t/ha	3,2t à 4t/ha
<b>II- Comparaison des principes et pratiques SRI aux pratiques conventionnelles et identification des contraintes liées au SRI pour son application dans les conditions locales.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de la matière organique</li> <li>- Manque de la sarcleuse</li> <li>- Manque d'aménagement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non disponibilité de la sarcleuse</li> <li>- Manque d'aménagement</li> <li>- Manque de matières organiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de matériels adéquats pour le sarclage</li> <li>- Manque d'aménagement</li> </ul>	
<b>III- Propositions des mesures d'adaptation du SRI aux conditions locales au niveau de chaque périmètre rizicole, régions ou zones agro écologiques.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter la houe locale pour le sarclage</li> <li>- Utilisation de l'engrais chimique</li> <li>- Faire des aménagements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de la houe locale en attendant que la sarcleuse soit disponible</li> <li>- Faire des aménagements (confection des digues et diguettes)</li> <li>- Associer la matière organique à l'engrais chimique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation de la houe locale pour le sarclage en attendant la disponibilité de la sarcleuse</li> <li>- Faire des aménagements (confection des digues et diguettes) pour mieux maîtriser l'eau</li> </ul>	

## 5- La feuille de route des activités

Activités	Date de mise en œuvre	Responsable mise en œuvre		Responsable Suivi
		Acteurs directs	Collaborateurs /assistants	
Indentification des parcelles	10 au 12/08/15	Producteurs pilotes formés	RDR ; encadreur/SC DA	Promoteurs
Préparation du sol (épandage MO, labour, etc)	12 au 14/08/15	Producteurs pilotes formés	Encadreur/SC DA	Promoteurs
Traitement des semences	14/08/15	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
Semis direct/Mise en pépinière	14/08/15	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
Démariage-Regarnissage/Repiquage	25 au 25/08/15	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
1 <sup>er</sup> sarclage	08 au 10/09/15	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
Epandage engrais	17/09/15	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
Arrosage périodique	Périodes indiquées.	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
2 <sup>ème</sup> sarclage	29 au 31/09/15	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
3 <sup>ème</sup> sarclage	21 au 23/10/15	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
Récolte	mi-novembre	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
Battage	mi-novembre	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs
Séchage, vannage et mise en sac	mi-novembre	Producteurs pilotes formés	Encadreur/technicien	Promoteurs